



Ouagadougou, le 21 AOÛT 2024

N°2024-00486-MESRI/SG/UJKZ/P

## COMMUNIQUE

**Portant ouverture au Département de Chirurgie et Spécialités chirurgicales de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé (U.F.R.-S.D.S.), d'un test de recrutement pour le Diplôme universitaire (D.U.) de chirurgie laparoscopique**

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et du public qu'il est ouvert pour la rentrée académique 2024-2025 au département de Chirurgie et Spécialités chirurgicales de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé (U.F.R.-S.D.S.), un recrutement d'étudiants sur étude de dossier pour une formation universitaire en chirurgie laparoscopique.

La formation, qui dure un (01) an, est sanctionnée par le Diplôme universitaire de chirurgie laparoscopique.

Le nombre de places disponibles est de vingt-cinq (25).

### 1. Conditions de candidature

Peuvent faire acte de candidature les médecins titulaires d'un diplôme de chirurgie générale ou de spécialité chirurgicale ainsi que les médecins inscrits à un Diplôme d'études spécialisées (DES) de chirurgie générale ou de spécialité chirurgicale ayant un niveau supérieur ou égal à la troisième année. Les candidatures peuvent provenir des pays de la zone UEMOA et hors UEMOA.

### Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- une demande adressée à monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- un curriculum vitae daté et signé ;

- une photocopie légalisée de l'acte de naissance ;
- une photocopie légalisée du certificat de nationalité ;
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- une photocopie légalisée des diplômes, attestations et tout autre document requis ;
- pour les fonctionnaires et les employés du secteur privé, joindre une autorisation à suivre la formation en cas d'admission délivrée par le supérieur hiérarchique.

## **2. Soumission des dossiers de candidature**

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **15 août au 19 septembre 2024 à 23H59 GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) (s'il y a lieu) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cent (15 500) F CFA payables sur la plateforme campusfaso par Coris Money ; Moov Money ou Orange Money.

### **Admission**

L'admission se fait sur examen de dossier par un jury de sélection. Les résultats seront publiés par affichage à l'U.F.R.-S.D.S. au plus tard le **07 octobre 2024**.

La durée de la formation est de deux (02) semestres (12 mois) avec deux (02) sessions en présentiel. L'enseignement est théorique et pratique.

L'acquisition des connaissances se déroule selon différentes modalités :

- Cours théoriques ;
- Travaux dirigés ;
- Travaux pratiques sur simulation et sur animal ;
- Stage auprès de tuteurs agréés.

**Frais d'inscription et de laboratoire**

	Ressortissants de la zone UEMOA		Ressortissants hors zone UEMOA
	<i>Sous régime étudiant</i>	<i>Sous régime particulier</i>	
Frais d'inscription	16 500 FCFA/an	51 500 FCFA/an	252 000 FCFA/an
Frais de laboratoire	<ul style="list-style-type: none"><li>• Individuels : 500 000 FCFA</li><li>• Institutionnels : 1 250 000 FCFA</li></ul>		

**NB** : Les résultats seront publiés par affichage à l'U.F.R.-S.D.S. au plus tard le **07 octobre 2024**.

**P. Le Président et par délégation,  
le Vice-Président chargé des Enseignements  
et des Innovations Pédagogiques**

**Dr Bernard ZOUMA**  
*Maitre de Conférences*  
*Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques*



**Ampliation** :

- large diffusion

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 03  
Tél : (226) 50 30 70 64/65  
Fax : (226) 50 30 72 42



Ouagadougou, le

27 AOUT 2024

00000488

N°2024 /MESRI/SG/UJKZ/P

**COMMUNIQUE**  
**APPEL A CANDIDATURE 2024– 2025**  
**Master de Spécialité en Microbiologie Médicale**

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et du public qu'il est lancé à l'Unité de Formation et de Recherche / Sciences de la Santé (U.F.R.-S.D.S.) de l'Université Joseph KI-ZERBO, au titre de l'année académique 2024 – 2025, un appel à candidature pour le recrutement complémentaire d'étudiants en première année du **Master de Spécialité en Microbiologie Médicale**.

Le Master comporte deux options :

- **bactériologie-virologie ;**
- **parasitologie- mycologie.**

Le nombre de places disponibles est de vingt-cinq (25).

La durée de la formation est de deux (2) ans.

**I. Conditions de candidature**

Peuvent faire acte de candidature :

- les titulaires d'un diplôme de pharmacien, de médecin et de chirurgien-dentiste ;
- les internes des hôpitaux en pharmacie ou en médecine ;
- les titulaires du diplôme d'études spécialisées en biologie clinique (DES-BC) ;
- les titulaires d'un diplôme de Licence en Analyses Biomédicales de la section Technicien Supérieur de Santé (TSS).

## **II. Composition du dossier de candidature**

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- une demande adressée à monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- une photocopie légalisée de l'acte de naissance ;
- une photocopie légalisée du certificat de nationalité ;
- une copie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- une photocopie légalisée des diplômes, attestations et tout autre document requis ;
- pour les fonctionnaires et les employés du secteur privé, joindre une autorisation à suivre la formation en cas d'admission délivrée par le supérieur hiérarchique.

## **III. Soumission des dossiers de candidature**

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **15 août au 19 septembre 2024 à 23H59 GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) (s'il y a lieu) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) F CFA payables sur la plateforme campusfaso par Coris Money ; Moov Money ou Orange Money.

Les résultats seront publiés par affichage à l'U.F.R.-S.D.S. au plus tard le **07 octobre 2024**.

## **IV. Admission et début des cours**

L'admission se fait sur examen de dossier par un jury de sélection.

Le début des cours est prévu pour le **14 octobre 2024 à l'UFR/SDS**.

## **V. Frais d'inscription et de formation**

Les candidats retenus devront s'acquitter des frais d'inscription et de formation fixés comme suit :

Désignation	Etudiant(e)s admis(e)	Professionnel(le)s admis(e) ou salarié(e)	Etudiant(e)s étranger(e)s hors zone UEMOA
Frais d'inscription administrative par an	16 500 FCFA	51 500 FCFA	252 000 FCFA
Frais de formation par an	750 000 FCFA	750 000 FCFA	1 250 000 FCFA
<b>Total par an</b>	<b>766 500 FCFA</b>	<b>801 500 FCFA</b>	<b>1 502 000 FCFA</b>

**P. Le Président et par délégation,  
le Vice-Président chargé des Enseignements  
et des Innovations Pédagogiques**

  
**Dr Bernard ZOUMA**  
Maître de Conférences  
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques



**Ampliation :**  
- large diffusion